

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour et rappel du déroulement de la réunion
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 juin 2015
4. Finances
 - 4.1 États des recettes et déboursés 2015-2016
 - 4.2 Budget projeté pour 2016-2017
 - 4.3 Cotisations annuelles
 - 4.4 Période de questions
5. Barrage 5112-5113
 - 5.1 Rencontre avec la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard le 21 mai 2016
 - 5.2 État actuel du barrage
 - 5.3 Inspection statutaire de l'ingénieur le 6 juillet 2016
 - 5.4 Travaux de réparation au barrage X5112 (à la plage)
 - 5.5 Période de questions
6. Environnement
 - 6.1 Analyse de l'eau de baignade
 - 6.2 Période de questions
7. Site internet de l'Association des propriétaires du Domaine Alpine
 - 8.1 Période de questions
8. Fête estivale Alpine
 - 8.1 Période de questions
9. Conditions exceptionnelles où la présence de la présidente est requise
10. Varia
11. Élections
12. La date de la prochaine assemblée annuelle :
13. Levée de l'assemblée

Présences : Manon Matte, Seymour Belleman, Lonard & Edith Coleman, Victor Ciccotosto, Shelly Freeman, Grace Brubeck, Michel Ménard, Carole Nadon, Pierre Prévost, Catherine Thouelle, Hélène Pelletier, Gilles Rousseau, Nicole Fortin, Mélanie Labrie, Kimberly Furtado, Pierre-Yves Viens, Terese DiPalma, Michel Faust, Michel Gagnon, Paul Boyer, André Bouchard, Spiric Slobodan, Francine Gagnon, Marc Hervieux, Robin Fishbien, Brigitte Cambon, Guilhem Rondot, René Lavoie, Donald Desabrais, Anna O'Connor, Christian Desjardins.

1. **MOT DE BIENVENUE** – La présidente souhaite la bienvenue à tous et constate le quorum
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** – Francine Gagnon propose d'adopter l'ordre du jour, Marc Hervieux seconde. Adopté à l'unanimité
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 2015** – Marc Hervieux propose d'adopter le procès-verbal et Gilles Rousseau seconde. Adopté à l'unanimité.

4. FINANCES

4.1 États des recettes et déboursés 2015-2016 – René Lavoie présente l'état des recettes et déboursés au 31 mars 2016. Le document ayant déjà été transmis par courrier aux membres, le trésorier invite l'assemblée à poser des questions. René précise que des recettes supérieures aux prévisions et des dépenses prévues inférieures ont contribué à atteindre un solde en banque de 12 255 \$. Concernant les revenus, les membres ont été particulièrement généreux avec les 110 cotisations payées et un total de 785 \$ en dons. Depuis plus de trois années consécutives, les frais de nos assurances (civiles et des administrateurs) ont diminué d'environ 40%.

4.2 Budget projeté pour 2016-2017 – Explication de René Lavoie de l'état financier à venir. Il y aura une somme 2 000 \$ à prévoir (inspection statutaire, possiblement des réparations mineures au barrage). Nicole Fortin propose d'adopter le budget projeté et Térésa DiPalma seconde. Adopté à l'unanimité.

4.3 Cotisations annuelles – Les frais demeurent toujours les mêmes, soient 90 \$ (terrain avec maison), 65 \$ (terrain seulement), et 90 \$ (location). Manon Matte propose d'accepter ces prix de cotisation, Hélène Pelletier seconde. Adopté à l'unanimité.

4.4 Période de questions – Aucune question

5. BARRAGES 5112-5113

5.1 Rencontre avec la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard le 21 mai 2016 – Francine Gagnon explique le processus qui a été fait à St-Hippolyte, au lac des Chutes (reconstruction complète de leur barrage). La taxation sectorielle municipale de ce projet était une perception d'environ 70 \$ par année, pendant 20 ans.

Le CA travaille depuis décembre 2013 à la réalisation du projet de taxation sectorielle avec la municipalité. Pour réaliser ce projet, la loi stipule que la municipalité doit acquérir le barrage (ce qui n'est pas actuellement le cas) et par conséquent, elle pourra effectuer un emprunt pour financer le projet. Des avis légaux sont demandés à ce sujet par la municipalité. Les membres du CA étaient très bien préparés lors de la rencontre du 3 juin avec la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard pour présenter ledit projet.

5.2 État actuel du barrage – L'état actuel du barrage est stable.

5.3 Inspection statutaire de l'ingénieur le 6 juillet 2016 – L'inspection statutaire du barrage se fera le 6 juillet 2016 avec M. Chum ainsi qu'avec l'entrepreneur M. Craig McVeigh de Morin-Heights pour l'évaluation des réparations au barrage 5112.

5.4 Travaux de réparation au barrage X5112 (à la plage) – Nous devons également réaliser la mise à niveau des deux barrages afin de répondre aux normes de sécurité exigées par le Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ). Un scénario d'enrochement a été mentionné par M. Chum, mais il est encore trop tôt pour confirmer cette avenue. Nous devons valider avec le CEHQ si une autorisation est requise.

5.5. Période de questions – Les points suivants sont discutés :

- L'assemblée questionne une possible augmentation de la cotisation annuelle; on devra voter à ce propos lors de la prochaine assemblée annuelle en juin 2017. Un rappel est fait sur les critères de cotisation annuelle qui sont perçus sur une base volontaire.
- L'assemblée veut inclure dans le bassin de taxation tous les propriétaires résidentiels et terriens, afin d'effectuer une taxation équitable pour tous. Cette proposition a été reçue très positivement.
- Toutes les questions techniques (les différents scénarios abordés par l'ingénieur M. Chum, date et durée des travaux, demande d'autorisation des travaux, le niveau du lac qui sera permanent après les travaux finaux, etc.) ne relèvent aucunement des membres du CA ou de l'association Alpine, mais du CEHQ.
- Du côté municipal, il y aura des élections en novembre 2017, donc le temps presse pour finaliser le projet de taxation sectorielle. Celle-ci se montre ouverte et souhaite faire du projet Alpine un projet pilote pour l'ensemble de ses barrages sur le territoire de Saint-Adolphe-d'Howard. Ce dossier comporte également un volet sécurité publique
- F. Gagnon suggère de communiquer l'évolution du dossier barrage via notre site internet et R. Lavoie seconde. Adopté à l'unanimité.

- Gilles Rousseau demande d'afficher l'adresse internet de l'Association sur le panneau à l'entrée de la plage.

6. ENVIRONNEMENT

6.1 Analyse de l'eau de baignade – M. Bruno Cossette (qui travaille à la santé environnementale à la Direction de la santé publique des Laurentides) recommande d'effectuer l'analyse de l'eau de baignade dans les deux premières semaines de juillet (température idéale) et non au début de l'été (température encore trop froide) afin d'obtenir un rapport optimal.

6.2 Période de questions – Mme O'Connor est déçue de l'abattage d'arbres à l'entrée du sentier boisé au bout de la rue Pioneer. F. Gagnon lui demande de faire les démarches auprès de la municipalité. Dans un dossier similaire, l'association Alpine avait fait les démarches auprès de la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard et de Morin-Heights. L'inspecteur en environnement était venu le lendemain afin de constater la situation sur le terrain. Christian Desjardins mentionne que les nouveaux propriétaires dont les pistes de plein air passent sur leur propriété ont été rencontrés et assurent que ces sentiers demeureront accessibles, mais présenteront un léger contournement, uniquement à l'entrée des pistes.

7. SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU DOMAINE ALPINE

7.1 Période de questions – Grace Brubeck propose de placer une affiche du site internet de l'association sur le babillard, à l'entrée de la plage. Félicitations à Grace pour le superbe travail accompli. Applaudissement de tous.

8. FÊTE ESTIVALE ALPINE

8.1 Période de questions – Les gens qui souhaitaient proposer une fête estivale n'étaient pas présents. Les membres du CA relatent que chaque année, cette fête coûte plus, qu'elle ne rapporte de profits. Les membres du CA mentionnent qu'ils ne sont plus disponibles pour organiser ce type d'activité.

9. CONDITIONS EXCEPTIONNELLES OÙ LA PRÉSENCE DE LA PRÉSIDENTE EST REQUISE

Francine Gagnon note qu'être membre du CA implique du temps de bénévolat. Si un membre du CA doit s'absenter pour représenter l'association (par exemple lors de réunions à la municipalité pour le dossier de la taxation sectorielle), il devra être raisonnablement compensé. Manon Matte propose que le CA soit compensé, Michel Ménard seconde. Adopté à l'unanimité.

Pierre-Yves Viens mentionne que les détails de ces déboursés pourraient apparaître dans les états financiers.

10. VARIA

- La sécurité routière dans le Domaine Alpine : certaines personnes conduisent en sens inverse. La prudence et le respect des codes de sécurité routière sont de mise sur nos chemins étroits.
- Avis aux propriétaires résidentiels et locatifs: s'assurer qu'aucun chien n'est laissé seul dans une résidence ou un chalet pendant de longues heures et jappe sans cesse. Respectons la tranquillité de tous et que chaque propriétaire canin s'occupe adéquatement de son chien.
- Christian Desjardins propose de faire installer un stop à un troisième endroit : Nicole Fortin propose et Michel Faust seconde. Adopté à l'unanimité.
- Brigitte Cambon demande de faciliter la signalisation dans le domaine. André Bouchard se propose pour l'accompagner dans cette démarche.
- La toilette sèche sera livrée la semaine prochaine dans le stationnement de la plage.

11. ÉLECTIONS

La lettre de Lise Bujold présentant sa candidature est lue. Christina Costy se présente également; elle envoie sa candidature par message texte. Francine Gagnon valide auprès de l'assemblée si cette procédure est acceptable, ce qui est confirmé. Mélanie Labrie suggère de faire modifier les règlements généraux du CA afin de refléter la réalité de participation à des réunions. Nicole Fortin propose, Teresa DiPalma seconde. Adopté à l'unanimité.

Les personnes suivantes ont été réélues :

- Président(e) : Francine Gagnon
- Vice-président : Marc Hervieux
- Trésorier : René Lavoie
- Secrétaire : Lise Bujold
- Administrateur : André Bouchard
- Administrateur : Donald Desabrais
- Administrateur : Christiana Costy
- Administrateur : poste vacant de Grace Bubeck, qui toutefois souhaite s'occuper de la gestion du site internet.

12. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ANNUELLE

Samedi 10 juin 2017 de 10h30 à 12h00, à la plage : adopté à l'unanimité; et la corvée printanière aura lieu le lendemain, soit dimanche 11 juin de 9h00 à 11h00 à la plage (apportez vos outils et une tenue de travail extérieur).

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

René Lavoie propose la fermeture de l'assemblée et Marc Hervieux seconde. Adopté à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire